



D.2026.02.11.5.12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 11 Février 2026

5 – GESTION DU PATRIMOINE

5.12 – Avenant n° 2 au marché M2023-0226 pour le gros entretien et la rénovation « énergie » des cellules 20KV et automates programmables des Postes d'Eclairage et Force (PEF) des stations METRO Ligne A à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer l'avenant n° 2

L'an deux mille vingt-six, le onze février, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, Tisséo Collectivités, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENT-EXCUSÉ
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X (chapitre 7)	X (M. Carles : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
BRIAND Sacha	X (chapitre 7)	X (M. Jop : chapitres 1-2-3-4-5-6-8)	
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre		X (Mme Ochoa)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION			
GUYOT Philippe	X		
LE MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Par délibération n°D.2023.12.06.4.2 en date du 6 décembre 2023, le Comité Syndical a autorisé le Président de Tisséo Collectivités à signer le marché M2023-0226 avec Tisséo Voyageurs pour réaliser le gros entretien et la rénovation « énergie » des cellules 20KV et automates programmables des Postes d'Eclairage et Force (PEF) des stations METRO Ligne A.

Ce marché a été conclu pour une durée de 30 mois pour un montant total de 3 601 924,00 €HT.

Le marché comprend :

- les études et le remplacement des automates programmes obsolètes ligne A,
- les études et remplacement Contrôle de Trafic Centralisé (CTC) obsolètes des PEF ligne A. Cette opération consiste à remplacer ces cellules HTA afin de pallier leur obsolescence tout en améliorant leur fiabilité.

Par délibération n° D.2024.12.11.5.15 en date du 11 décembre 2024, le Comité Syndical a autorisé le Président de Tisséo Collectivités à signer l'avenant 1 au marché M2023-0226, sans incidence financière, ayant pour objet d'ajouter la prestation complémentaire suivante :

- réalisation de liaisons équipotentielles sur le prolongement de la Ligne A afin d'améliorer la réceptivité électrique du réseau de traction de la ligne de métro.

Le présent avenant a pour objet :

- d'ajouter la prestation complémentaire suivante : achat d'une cellule PR GAT pour un montant de 36 000,00€ HT.
- de prolonger de 18 mois la durée du marché portant celle-ci à 48 mois.

Le montant total du marché s'élève donc à présent à 3 637 924,00 € HT, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport au montant initial.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Briand (pouvoir) et Jop n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 2 au marché M2023-0226 avec Tisséo Voyageurs.

ARTICLE 2 : **DIT** que la dépense supplémentaire est inscrite aux budgets 2026 et suivants de Tisséo Collectivités.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES